



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **Projet de loi immigration : ce n'est pas en jouant le jeu de l'extrême droite qu'on la combat**

Le gouvernement a annoncé, hier, les grandes lignes de son projet de loi immigration. Si certaines dispositions, comme le fait de simplifier les régularisations en mettant fin au pouvoir discrétionnaire de l'employeur, relèvent du bon sens, le reste relève de ce que la CGT combat depuis toujours : la division des travailleurs au profit des intérêts du capitalisme.

Conditionner à titre très provisoire l'admission au séjour et le renouvellement des titres de séjour à un emploi dans un secteur en tension relève du pur scandale. Si ce projet de loi était adopté dans cet esprit, cela risquerait de faire basculer notre pays dans une nouvelle ère où l'on trie et où l'on met en concurrence et en opposition, d'une part, les travailleurs entre eux quelle que soit leur origine et, d'autre part, les travailleurs immigrés entre eux – ceux pouvant obtenir des titres de séjour plus longs et ceux qui ne sont bons qu'à exercer des métiers aux conditions de travail difficiles, mal rémunérés et bénéficiant pour leur part de titres de séjour précaires, soumis aux aléas du « marché du travail ».

À l'image des effets que produit le chômage de masse sur le monde du travail, cette loi aura des conséquences néfastes poussant les travailleurs à accepter des emplois dans des conditions de travail dégradées, des temps partiels et des rémunérations faibles.

Déjà, aujourd'hui, une fois en emploi, les immigrés sont plus nombreux que les non-immigrés à travailler à temps partiel et dans le cadre d'emplois salariés à durée limitée avec des conditions de travail plus contraignantes que la moyenne : contraintes physiques ou de rythme, travail répétitif, travail le week-end ou de nuit, morcellement de la journée de travail.

Le gouvernement doit abandonner ce projet de loi qui n'a d'autres visées que de fractionner encore davantage la société. La haine, l'exclusion, le racisme, ne sont plus le monopole des partis d'extrême droite ; ils se sont largement diffusés dans toute la classe politique et participent d'une atmosphère délétère. Pour combattre l'extrême droite, il ne faut pas s'inspirer de ses idées mais mettre en place des politiques de progrès social et donner à la population des perspectives à long terme en matière de réindustrialisation, de services publics, d'emploi, de travail et de transitions environnementales.

Face aux fantasmes sur l'immigration, la CGT réaffirme le principe de réalité, d'égalité et d'unité du salariat. Les travailleurs migrants font partie intégrante de la classe ouvrière de ce pays et ils ne doivent être ni ignorés, ni méprisés, ni jetés en fonction des besoins court-termistes du patronat.

Plus que jamais, la CGT revendique la régularisation immédiate de tous les travailleurs sans papiers sur simple preuve de leur relation de travail et demande la ratification par la France de la convention internationale pour les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990.

Plus que jamais : on bosse ici ! On vit ici ! On reste ici !

Montreuil, le 3 novembre 2022